

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4440**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des Organisations option Métiers de la Gestion des Associations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris X - Nanterre, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Paris X

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel peut exercer les activités suivantes :

- Adjoint du directeur - Assistant du responsable administratif et financier :

Participer à l'organisation des services administratif, comptable et financier.

Réaliser des tâches administratives, comptables et financières.

Participer au processus budgétaire, à la mise en œuvre du contrôle de gestion.

Participer à la collecte et à la mise en forme d'informations pour l'élaboration de différents rapports (rapports financiers, compte-rendu d'utilisation des subventions...)

Participer à la recherche de ressources financières.

- Assistant chef de projet :

Participer à la conception et à la mise en œuvre du projet en tenant compte de variables multidimensionnelles

Contactier et mobiliser les différents partenaires

Participer au suivi de projet

- Assistant du responsable RH - Bénévolat :

Participer à la gestion, à la mobilisation et à l'animation des bénévoles.

Collaborer à la formalisation des partenariats avec les institutions extérieures.

Participer à la conception et à la mise en œuvre d'outils de suivi des bénévoles.

Participer à la gestion du personnel salarié.

- Assistant du responsable marketing-communication :

Collecter et analyser les informations

Participer à la conception et à la mise en œuvre de plans marketing et de communication.

Participer aux négociations avec les prestataires et les fournisseurs.

Aider à réaliser des supports de communication.

Collaborer à l'élaboration des budgets.

- Logisticien :

Concevoir et organiser les dispositifs permettant d'acheminer les équipes et le matériel sur le terrain dans le cadre de missions humanitaires ou d'urgence.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteur associatif - Fonction publique territoriale ou d'Etat

- Plus largement, secteur de l'économie sociale, éventuellement entreprises.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - adjoint du directeur dans les associations de petite dimension ou de dimension moyenne,

- assistant de gestion,

- assistant du responsable administratif et financier,

- assistant du responsable de la communication,

- assistant du responsable RH et bénévolat,

- assistant chef de projet,

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1205 : Direction administrative et financière

K1802 : Développement local

E1103 : Communication

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Culture générale des associations
- Gestion interne des associations
- Relations extérieures (modalités d'évaluation : oraux, écrits sur table, enquêtes, recherche documentaire...)
- Projet tutoré et mémoire de stage : mémoire et soutenance orale.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.u-paris10.fr>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**